

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2012

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse (Adjoints)
BUCHAUT Romain - ROUANET Christian - CHARRASSE Véronique - LE PENVEN Françoise - GOMEZ
Jacqueline - VANPARYS Odette –

M. BENLAKHLEF Omar donne pouvoir à M. RENUCCI Thierry
Mme SALIGNAC Elisabeth donne pouvoir à Mme VANPARYS Odette
M. BELOTTI Michel donne pouvoir à M. CURINIER Erick

Absente Excusée : PIZOT Katya

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. Acquisition de parcelles agricoles par la Commune appartenant à M. ESCUDIER « lieu dit Les Laurons ».

Après avoir pris connaissance du courrier de M. ESCUDIER Aimé acceptant la proposition de prix du Conseil Municipal du 26/01/2012 pour l'acquisition des parcelles lieu dit « Les Laurons » d'une superficie totale de 1Ha 28a 58ca, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil,

- ✓ **ACCEPTE** d'acquérir à M. ESCUDIER Aimé les parcelles agricoles cadastrées Section D n°214, 217, 218 d'une contenance totale de 1Ha 28a 58ca lieu dit « Les Laurons ».
- ✓ **FIXE** le prix à 0,60 € le m² soit un prix total de (12858 x 0,60€) = 7 714.80 €.
- ✓ **DIT Que** l'acte sera passé par devant Maître LASSIA, Notaire à Peyrolles en Provence.
- ✓ **DIT Que** la dépense sera inscrite au Budget Communal 2012 – article 2118 pg 162.
- ✓ **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte à venir.

2. Demandes de Fonds de Concours Globalisés en Investissements à la Communauté du Pays d'Aix.

Après avoir pris connaissance des projets de travaux, et des aides qui peuvent être sollicitées à la Communauté du Pays d'Aix sous forme de Fonds de Concours (40% du coût à charge de la Commune), à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil,

- ✓ **SOLLICITE** l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours Globalisé en investissement pour les travaux et acquisitions ci-dessous :
 - Enfouissement des Réseaux Télécom dans la Grand'Rue
 - Requalification du Parc d'éclairage Public
 - Réfection du circuit de la Station de Pompage (Eau Potable)
 - Remplacement et mise aux normes des armoires électriques Station de Pompage
 - Station de relevage au Parc Résidentiel de Loisirs – mise en place d'un système de télégestion et remplacement des 2 pompes
 - Acquisition d'une épareuse pour Services Techniques

3. Demande de Fonds de Concours incitatif (Fonctionnement) à la Communauté du Pays d'Aix.

• Débroussaillage des abords des équipements publics Communaux

Après avoir pris connaissance du dossier, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- ✓ **DECIDE** de solliciter l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours Incitatif en fonctionnement concernant les travaux de débroussaillage des abords des voies communales.

4. Demande de subventions au Conseil Général pour le dispositif FDADL.

- **Requalification du Parc d'Eclairage Public**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- ✓ **SOLLICITE** l'aide financière la plus large possible du Conseil Général dans le dispositif « FDADL ».

5. Convention de partenariat entre la Commune et le Conseil Général pour le développement du réseau de lecture publique dans le département des Bouches du Rhône.

Après avoir pris connaissance de la proposition de convention de partenariat entre la Commune et le Conseil Général pour le développement du réseau de lecture publique (pour aide à la bibliothèque), à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- ✓ **APPROUVE** les termes de la convention à passer avec le Conseil Général pour l'aide à la bibliothèque municipale de type Associative.
- ✓ **PRECISE** que la gestion de la bibliothèque est confiée à l'Association St Paul Loisirs.
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention.

Informations et Questions diverses :

➤ **Demande de déplacement du Chemin Communal – Quartier de Mourrefrais formulé par Melle REVEL et M. MARTINEAU**

Après avoir pris connaissance du courrier et la proposition de plans, le Conseil Municipal **EMET un avis favorable** au déplacement du Chemin Communal actuel qui passe actuellement au milieu de la propriété de Melle REVEL et M. MARTINEAU au Quartier de Mourrefrais, **à condition que, tous les frais inhérents à cette opération (géomètre, travaux,....) soient pris en charge par le demandeur.**

➤ **Autres Travaux envisagés pour l'année 2012 :**

- ⇒ Restauration d'un tableau de l'Eglise « La Nativité »
- ⇒ Réfection de la toiture de la Pépinière d'entreprises
- ⇒ Remplacement de l'aire multisport et aménagement d'un terrain de volley au Parc de la Gamatte.
- ⇒ Travaux d'enrobés de la voirie – Zac Castellet (Rue Jules Horowitz)
- ⇒ Mise en place d'un rideau métallique motorisé à la buvette du Stade.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.